
Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 ^{er} signataire	Morisod Carole	
Cosignataires		<i>Signatures des cosignataires</i>
Dépôt au nom d'un groupe	Les Verts / Morisod Carole	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'une commission	Choisissez un élément	<i>Signature du Président</i>

Titre

Déplacement de la ligne AOMC

Texte de l'intervention

Le centre du village de Collombey, traversé par le train AOMC et le trafic routier, est devenu de plus en plus dangereux pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Le projet de contournement de cette ligne ferroviaire, recommandé par la Confédération pour des raisons sécuritaires, est d'ailleurs prévu depuis plusieurs années. Pourtant, nous constatons à ce jour, que les travaux n'ont toujours pas débutés.

De plus, un important projet de réaménagement de la route cantonale 302 permettant de relier, par des pistes cyclables et des zones piétonnes boisées et sécurisées, le village de Collombey et la ville de Monthey a été présenté dans les médias en février dernier. Or, sans le déplacement du trajet actuel de l'AOMC, ce projet ambitieux, qualifié d'unique en Valais de part son ampleur, ne pourra pas être réalisé, ce qui serait regrettable pour la sécurité et le développement de la mobilité douce et d'espaces de détente.

Conclusion

Afin de connaître la situation actuelle concernant le déplacement de la ligne ferroviaire AOMC, le groupe des Verts questionne la municipalité sur les points suivants :

1. Est-ce que toutes les oppositions sont actuellement levées ?
2. A quelles dates sont prévues le commencement et la fin des travaux ?
3. A quel endroit débiteront les travaux ?
4. La municipalité prévoit-elle de transmettre à la population un suivi régulier des chantiers? Si oui, à quelles fréquences et de quelle manière ?
5. Quelle est la répartition financière entre la confédération, le canton et les communes de Collombey-Muraz et de Monthey ? A combien sont estimés les coûts à ce jour ?
6. L'ensemble du projet et sa planification seront-ils présentés à la population ? Si oui, sous quelle forme ?